



Prix 2024 Transformation et commerce

bio.inspecta et q.inspecta cautionnent votre crédibilité – avec un service compétent et des prix équitables.

Audits	Durée sur place	Prix (CHF)	par
Prix des audits			
Grand Audit	jusqu'à 8 h	1325.–	forfait
Moyen Audit	jusqu'à 4 h	673.–	forfait
Petit Audit	jusqu'à 2 h	360.–	forfait
Mini-Audit	jusqu'à 1 h	207.–	forfait
Travaux préparatoires et finaux, rapport d'inspection. Selon travail effectif		180.–	heure

Temps de déplacement / frais de déplacement

Grand Audit	233.–	visite
Moyen Audit	207.–	visite
Petit Audit / Mini-Audit	196.–	visite
Audits internationaux ¹	en fonction du travail	

1) sauf FL

Annulation / reporter la date d'audit convenus

jusqu'à 10 jours avant l'audit	100.–	audit
moins de 10 jours avant l'audit	200.–	audit

Prélèvement d'échantillons et analyses selon l'art. 30a de l'Ordonnance sur l'agriculture biologique

Ce montant de base est une participation aux frais relatifs à l'organisation des prises d'échantillons et analyses de résidus selon l'Ordonnance sur l'agriculture biologique, art. 30a.	Mini-Audit	32.–	an
	Petit Audit	42.–	an
	Moyen Audit	53.–	an
	Grand Audit	106.–	an

Contrôles par sondage sans préavis selon l'art. 30 de l'Ordonnance sur l'agriculture biologique et l'art 12 de l'ODMA²

Participation aux frais liés aux contrôles par sondage selon de l'Ordonnance sur l'agriculture biologique et l'ODMA	Mini-Audit	21.–	an
	Petit Audit	32.–	an
	Moyen Audit	53.–	an
	Grand Audit	106.–	an

2) Sélection des entreprises selon les consignes de l'art. 30a^{bis} et l'art 12, al 3 de l'ODMA. Les contrôles par sondage sans préavis ne sont pas facturés dans la mesure où les écarts sont inexistantes ou mineurs (écarts avec sanction A). En présence d'écarts plus conséquents, la charge de travail correspondante est facturée selon la liste de prix.

Certification	Prix (CHF)	par
Selon la charge de travail (y compris l'impression et l'envoi du certificat)	180.–	heure
Certification de labels bio (supplémentaire)	53.–	label

Forfaits

Certification NOP transformation	742.–	
Certification NOP entrepositaires sous-traitants	530.–	
Certification Rainforest Alliance	Single Site	1060.–
	Multi-site jusqu'à 5 sites	1590.–
	Multi-site plus de 5 sites	2226.–
Certification MSC / ASC ³	par certification	742.–
	dans combinaison MSC et ASC	1113.–
Certification multisite/Certification de groupe MSC et ASC	Selon accord	
Certification Donau Soja	424.–	
Certification RSPO	1484.–	
Frais d'inscription RSPO	424.–	
Lettre recommandée de la certification	180.–	lettre

3) Les prix forfaitaires s'appliquent dans la mesure où le travail ne dépasse pas les 4 heures. Tout dépassement est facturé selon la charge de travail, à raison de CHF 180.– par heure.

Recours	Prix (CHF)	par
Recours partiellement rejeté	200.–	recours
Recours rejeté	400.–	recours

Établissement de certificats supplémentaires, de certificats de contrôle ⁴ , etc.	Prix (CHF)	par
Du 1 ^{er} au 10 ^e document par année civile	53.–	certificat
Du 11 ^e au 20 ^e document par année civile	42.–	certificat
Du 21 ^e au 30 ^e document par année civile	32.–	certificat
à partir du 30 ^e document par année civile	27.–	certificat

4) seulement pour marchandise départ CH

Certification NATRUE (produits finis ou matières premières)	Prix (CHF)	par
Contrôle des étiquettes, des recettes, des matières premières, etc.	180.–	heure
Prix des audits et temps/frais de déplacement selon la liste à la p. I (y compris contrôles complémentaires inopinés ⁵)		
Certification NATRUE ⁶	742.–	entreprise
Lettre de la certification	180.–	lettre

5) Sélection des entreprises selon les consignes au point 7.4.2.b. des «NATRUE Requirements for Certification Bodies».

6) Les prix forfaitaires s'appliquent dans la mesure où le travail ne dépasse pas les 4 heures. Tout dépassement est facturé à raison de CHF 170.– par heure.

NATRUE Approbation des matières premières	Prix (CHF)	par
NATRUE Taxe de contrôle	64.–	matière première
NATRUE Taxe de rappel/complément d'information par requête en cas de soumission incomplète, dès la deuxième requête	32.–	rappel/complément d'information
NATRUE Approbation des matières premières, y compris publication sur la liste NATRUE (valable 2 ans)	254.–	entreprise
NATRUE Taxe de contrôle en cas de réapprobation sans changements	32.–	matière première
Contrôle supplémentaire des étiquettes, des recettes, des matières premières, clarifications avec NATRUE, etc.	180.–	heure
Prix des audits et temps/frais de déplacement selon la liste à la p. I (si nécessaire)		

NATRUE Approbation de la formule (formule uniquement)	Prix (CHF)	par
Contrôle de la formule, des matières premières, etc.	180.–	heure
NATRUE Approbation de la formule, y compris publication sur la liste NATRUE (valable 2 ans)	240.–	entreprise

Autres prestations	Prix (CHF)	par
Maintien de la procédure de contrôle sans audit ni certification / Listage dans la procédure de contrôle, y compris informations actuelles.	200.–	an
Analyse positive des résidus lors de la campagne d'échantillonnage, contrôle non réalisable en raison de documents manquants ou d'autres raisons imputables de client	Tous les frais respectifs	
Clarifications concernant les importations et les exportations, les résidus de pesticides, la séparation, d'autres requêtes émises par les clients, la documentation ou les demandes de propriétaires standard et d'autorités, etc.	180.–	heure
Rappel documents	60.–	rappel

Offres individuelles

bio.inspecta et q.inspecta proposent une palette exhaustive d'inspections et de certifications supplémentaires. Celles-ci sont facturées selon des listes de prix spéciales. N'hésitez pas à vous renseigner!

EASY CERT Portail client	Prix (CHF)
Portail d'info Web (Inspectanet) avec données personnelles	gratuit

Sous réserve de modifications. Ces prix sont valables pour la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Tous les prix sont indiqués sans la TVA de 8.1%. Limite de paiement: 30 jours net.

bio.inspecta AG / q.inspecta GmbH
Ackerstrasse 117
CH-5070 Frick
Tél. +41 (0) 62 865 63 00
admin@bio-inspecta.ch
www.bio-inspecta.ch

bio.inspecta Romandie
Route de Lausanne 14
CH-1037 Etagnières
Tél. +41 (0) 21 552 29 00
romandie@bio-inspecta.ch

bio.inspecta Svizzera italiana
Via Emilio Bossi 6
6901 Lugano
Tél. +41 (0) 91 210 02 90
contatto@bio-inspecta.ch